

Conseil d'arrondissement du 3 novembre

Vœu des élu.e.s PCF relatif aux besoins de moyens supplémentaires à l'AP-HP pour faire face à la Covid-19

Considérant la reprise de l'épidémie de la COVID-19 qui fait peser sur les hôpitaux parisiens une pression de plus en plus importante ;

Considérant qu'à l'AP-HP, depuis 2016, ce sont 3182 postes qui ont été supprimés, dont 1 878 soignants amplifiés par le choix de développer la médecine ambulatoire à l'hôpital qui a engendré en 2019 la fermeture de 3.400 lits d'hospitalisation complète.

Considérant, ce sont désormais près de 50% des lits de réanimation des hôpitaux parisiens, qui sont occupés par des cas de Covid-19, ce qui induit le report des prises en charge d'interventions médicales programmées, mettant en difficulté la continuité des soins dus aux patients.

Considérant que depuis le déconfinement le 11 mai dernier, une bonne gestion du personnel hospitalier, et que n'a pas été anticipée, les embauches de personnels effectuées à l'hôpital public, ont été insuffisantes. La pression monte dans les hôpitaux de la région parisienne en raison de l'épidémie de Covid-19, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) envisage d'annuler la majorité des congés de son personnel programmés à compter du mois d'octobre, lorsque l'on s'attaque aux conditions de travail des soignants, ce sont les conditions de prises en charge des patients qui sont détériorées

Considérant les mobilisations des soignants ces dernières années pour demander une revalorisation de leurs métiers et des moyens supplémentaires qui non seulement n'ont pas été écoutés, mais les revalorisations salariales promises par le gouvernement, ne sont pas à la hauteur puisque le niveau de rémunération des infirmières et infirmiers hospitaliers français arrivent selon OCDE à la 23e place sur 33 de son classement international des salaires.

Considérant que la crise sanitaire est liée à une crise sociale, une crise économique et une crise environnementale et que c'est ensemble qu'il faut gérer ces différentes crises ;

Les élu.e.s communistes, Catherine Chevalier, Maxime Cochard, Anissa Ghaidi émettent le vœu,

La Maire de Paris, en sa qualité de présidente du comité de surveillance de l'AP-HP, interpelle l'Etat pour demander :

1. Des embauches massives pour l'hôpital public et 10 000 embauches immédiates à l'AP-HP
 2. Une revalorisation des moyens des soignant.e.s, à hauteur de 300 euros immédiatement
- La Maire de Paris interpelle l'Agence Régionale de Santé pour demander :
 - 1. L'arrêt des restructurations et un moratoire sur les regroupements hospitaliers de territoire
 2. Un point sur la poursuite des activités hors-covid et la déprogrammation des soins des autres maladies

- La Maire de Paris organise des Assises de la Santé ouvertes à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens pour écrire le plan de santé parisien des dix prochaines années.